



EIEVMV
Rue de la Poste 10
1302 Vufflens-la-Ville

Epalinges, le 08.04.2014

RAPPORT D'ANALYSE

V 2

N° de dossier : 14-VD-8278

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / EIEVMV
Prélèvement du : 24.03.2014 Effectué par : Laurent SALW

Date arrivée : 26.03.2014

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 14-20401 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 4422 - Villars-Sainte-Croix
Lieu de prélèvement : 5 - Au Village 28 Villars-Ste-Croix

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	12	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 14-20402 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 4432 - Vufflens-la-Ville
Lieu de prélèvement : 4 - Grande Salle Vufflens-la-Ville

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	11	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 14-20403 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : 4267 - Mex
 Lieu de prélèvement : 4 - rue du Temple - Voirie Mex VD

VD-EAUX

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

CONCLUSION GLOBALE

Conformes aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur l'hygiène des denrées alimentaires.

ÉMOLUMENTS

Emolument : 297.00 CHF (Montant HT)



LE CHIMISTE CANTONAL

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à :

- Commune de MEX VD, Ch. Lugny les Charolles 2, 1031 Mex VD
- Commune de Villars-Sainte-Croix, Au Village 23, 1029 Villars-Ste-Croix
- Commune de Vufflens - la - Ville, CP 25, 1302 Vufflens-la-Ville